

Conseil du Second degré

21 Avril 2008

M. le Proviseur ouvre la séance à 17h35.

MEMBRES PRESENTS

M. Pascal PANTHENE, Proviseur
M. Alain HENAULT, Proviseur-adjoint
M. Stéphane BOURNAUD, CPE
M. Antoine MAILLARD, CPE

Mme. Caroline BURTON, Professeure EPS
M. Ludovic CHEVUTSCHY, Professeur Histoire-Géo
M. Grégory CORNET, Professeur Sciences Physiques
Mme. Michèle DARRIEU, Professeur SVT
M. Didier HERBILLON, Professeur Mathématiques
Mme. Brigitte LE GOFFE, Professeur d'Anglais

M. Olivier LESORT, Professeur de Lettres et de Théâtre

M. Benoit LEVEQUE, Professeur d'Histoire-géo
M. Gwenaëlle VINCENT, Professeur d'Allemand
et représentante des langues

Mme Christine LETELLIER, Professeur Documentaliste CDI

Mme Annette DUMAS, UPE
M. Francis FAUCONNET, UPE
Mme Catherine GUYOT de SALINS, UPE
Mme Annie JAVELLE, UPE
Mme Muriel LAFOREST-RIEU, UPE
Mme Sophie MAGNER-CANET, UPE
Mme Marina DU SAILLANT, UPE

M. Romain BIRINDA, élève 4.5
Mlle Flora BRIYS, élève 3.1
Mlle Mathilde KUNTZ, élève 2.4
M. Nicolas TALLIEU, élève 1S2

Mlle Mathilde COUILLARD, élève TL

Ordre du jour :

1/ Axes du Projet d'Etablissement (cf. : Projet d'établissement 2008-2012)

2/ Structure prévisionnelle du secondaire

3/ Questions diverses

- CDI
- Casiers
- Organisation du mois de juin
- Procédure du choix des délégués
- Conférence sur l'alcool
- Aide aux élèves

Secrétariat de séance : Nelly Marty

1/ Les axes du projet d'établissement

M. Panthène fait un rappel du processus engagé depuis le début de l'année pour concrétiser le projet d'établissement dont les axes, au nombre de trois, seront votés définitivement au CE du 24 avril 2008. Il énumère les différents sujets qui ont le plus retenu l'attention de la communauté scolaire et il précise que pour mettre en pratique les différentes actions, il conviendra aussi de tenir compte au fur et à mesure des moyens humains et matériels de l'établissement. En accord avec la directrice de l'AEFE, la mise en œuvre des actions d'internationalisation doit se faire sans remettre en cause les emplois des enseignants.

1^{er} axe : l'Internationalisation de l'établissement

L'AEFE demande à ce que la politique d'internationalisation de l'établissement soit poursuivie. Le lycée doit s'ouvrir à l'Europe et au monde.

En premier lieu, il faut optimiser l'apprentissage des langues proposées et s'ouvrir aux langues orientales.

La possibilité d'obtenir des certifications européennes ou internationales doit être élargie au plus grand nombre. L'utilisation du Cadre Européen commun de référence pour les langues doit être encouragée.

Notre ouverture sur le pays d'accueil peut s'accroître par une réflexion sur la « bidiplomation ».

Mme Vincent demande plus de précisions sur « la politique incitative ». Le Proviseur lui répond qu'il faut mettre en place des structures qui tirent vers le haut pour que chaque élève apprenne à travailler dans une autre langue (DNL).

Au sujet de la « bidiplomation », M. Chevutski pense que le lycée français joue un rôle particulier et que certains programmes devraient mieux être adaptés pour être reconnus en Belgique. Il demande que soit rajouté dans l'axe 1 : "promouvoir des initiatives innovantes permettant de conforter la mobilité des élèves dans le réseau des lycées français"

2^{ème} axe : L'accompagnement des élèves

Nicolas Tallieu demande des précisions entre le point 1 et 2. Après discussion, M. Herbillon suggère que le suivi des élèves montrant des difficultés d'apprentissage peut s'inscrire dans un programme sur l'année voire plusieurs années alors que l'aide individualisée peut être apportée sporadiquement.

M. Maillard propose de rajouter « difficultés ou troubles d'apprentissage » faisant la différence entre difficultés d'apprentissage entraînant un soutien scolaire sporadique et troubles d'apprentissage (dyslexies, dyscalculies...) relevant d'avantage d'un trouble physique ou mental qui exigent des soins plus spécifiques (Programme Personnalisé de Réussite Educative).

M. Lesort précise que le niveau de français n'est pas toujours assuré pour certains élèves et que nous ne devons pas perdre de vue que nous sommes un établissement français. M. Hénault souligne que le français est la langue de scolarisation et qu'il est de notre devoir de prendre en compte les élèves en difficulté en français.

Mme Darrieu soulève la question de la préparation aux études supérieures. Les statistiques montrent que de nombreux élèves ont des difficultés en 1^{ère} année du supérieur malgré un bon résultat au baccalauréat. Elle propose d'ajouter dans l'axe 2 « réflexion sur les méthodes de travail permettant d'augmenter la réussite de nos élèves en universités ». Le Proviseur souligne que les élèves des lycées français à l'étranger ont du mal à s'adapter à des structures moins encadrées tout en étant loin de la famille.

M. Bournaud incite les élèves à aller voir les panneaux d'affichage concernant les stages d'été organisés par l'enseignement supérieur.

3^{ème} axe : L'amélioration des conditions d'accueil

Le rythme scolaire doit être équilibré et prendre en compte la spécificité de notre établissement : classes de la maternelle à la terminale, éloignement du logement, établissement se situant dans le Nord de l'Europe avec des pratiques culturelles différentes....

Avis pour les axes du projet d'établissement

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	23	0	3

2/ Structures Prévisionnelles

Le Conseil du Secondaire est appelé à émettre des avis sur une structure prévisionnelle qui sera la base de travail pour préparer la rentrée prochaine. Les modifications proposées seront mises en œuvre qu'après étude de faisabilité (conseils d'enseignement) et validation par le CE du mois de mai.

- **Classe de 6^{ème}**

Nouveautés : -2^{ème} langue vivante (3h/semaine) avec langue supplémentaire : espagnol
-DNL (1h/semaine) : Histoire-Géo en anglais ou allemand

L'UPE soutient ce projet en précisant qu'en aucun cas la DNL ne doit se substituer aux matières principales. A la question « peut-on réduire à 2h/semaine la 2^{ème} langue vivante ? ». M.PANTHENE n'est pas favorable car la notion de LV1 et LV2 n'est plus d'actualité et nous devons permettre aux élèves d'évoluer dans les langues choisies au même rythme. Mme Vincent demande aux parents et aux élèves si l'introduction de l'espagnol en 6^{ème} correspond réellement à une demande. M. Fauconnet et Nicolas Tallieu confirme que cela correspond à une grande attente des parents et des élèves.

Les parents souhaiteraient que le théâtre soit optionnel. La direction et les enseignants ne sont pas favorables car cette action est à la fois un bon moyen d'aider les élèves qui ont des difficultés d'expression et c'est « une respiration » par rapport aux autres disciplines. Les parents (Mme Laforest-Rieu) pensent que 1/2h de théâtre est insuffisant et proposent de prendre 1/2h sur le français.

- **Classe de 5^{ème} et 4^{ème}**

Nouveautés :

- mise en place des horaires officiels disciplinaires (sauf technologie et art). La demi-heure affectée par l'établissement est rajouté à l'horaire officiel de français.
- 2h de DNL sur l'horaire d'IDD (avec ouverture sur de nouvelles disciplines)
- aide individualisée en français et maths : 1h/semaine
- 3^{ème} langue facultative en 4^{ème} : introduction du chinois

Le Proviseur précise que des groupes de niveaux en langue seront toujours mis en place. Une aide pendant un an pourrait être envisagée pour les nouveaux élèves avec une dispense de DNL.

Devant l'inquiétude des professeurs sur la diminution des horaires en français et en maths, le proviseur précise que l'aide individualisée (1h/semaine) est une réponse plus adaptée que l'alourdissement des horaires. Statistiquement, il n'y a pas d'élèves ayant besoin d'aides individualisées de façon continue qui font du latin. 18TP en Sciences Physiques et en SVT seraient prévus en demi-groupe. Cette mesure devrait améliorer le fonctionnement des laboratoires.

▪ **Classe de 3^{ème}**

Nouveautés : -Enseignement facultatif de 3h/semaine : artistique et technologique
-Aide individualisée 1h/semaine

Les parents proposent que les Arts plastiques et l'Education Musicale soient dispensés par semestre. L'enseignement de la technologie doit intégrer de plus en plus l'informatique et joue un rôle important dans la validation du B2I. L'aide individualisée en 3^{ème} doit être proposé aux élèves en grande difficulté d'apprentissage. A la question des parents concernant l'ouverture d'une section technologique après la troisième, M. Panthène rappelle que l'AEFE n'est pas favorable à leurs mises en place. Pour Bruxelles, la proximité de Lille est un recours possible.

▪ **Classe de 2de**

Nouveautés :

- Préparation GCSE (heure de littérature) en classe de 2de
- Option scientifique (enseignement de détermination), option EPS
- limitation des cumuls d'options

Mme Darrieu et les parents d'élèves affirment leur réserve quant au caractère obligatoire de la DNL en seconde. La Direction pense qu'il faut donner du temps aux élèves pour se déterminer. En 3^{ème}, ils doivent choisir entre 2GT ou pro ; en seconde, ils se déterminent pour un cycle terminal et un baccalauréat

- Le Proviseur souhaite que la DNL reste obligatoire en 2008-2009 et qu'une évaluation du dispositif soit faite avant une reconduction en 2009-2010.

▪ **Classe de 1^{ère} et Terminale**

Nouveautés : - 3 types de BAC (BAC sans indication complémentaire, BAC mention Européenne et BAC Option Internationale)
- Non cumul d'options

Les parents d'élèves et les enseignants ne sont pas favorables à la mise en place de TPE dans la langue de la mention du baccalauréat.

M. Hénault souligne que l'évaluation d'un TPE basé sur une langue étrangère demandera une réflexion approfondie de l'inspection et de l'académie de Lille.

M. Chevutshi parle de cohérence avec le choix que l'élève s'est fixé : l'utilisation d'une langue vivante en TPE est une bonne préparation au supérieur.

Les élèves font remarquer que tous les élèves de la section européenne ne sont pas bilingues et peuvent être défavorisés.

M. Lévêque propose de laisser la DNL à 2 heures (sans obligation de la langue) avec une utilisation des heures libérées par les TPE au 2^{ème} semestre.

M. Panthène considère que cette proposition est un bon compromis.

Attention/ le latin en série S OIB, sera obligatoirement en sur horaire.

3/ Questions diverses

1/ Place du CDI dans le Projet d'établissement

M. Panthène répond à Mme Letellier en soulignant que les documentalistes sont considérées comme des enseignantes. Les conditions de travail ne sont pas optimales mais nous sommes dans une période de transition et nous pouvons penser que la situation devrait s'améliorer prochainement..

2/Mise en place des casiers

De nouveaux auvents seront construits pour permettre la mise en place de nouveaux casiers. L'étude que l'UPE doit être poursuivie suite à la réunion avec la direction.

3/ Organisation du mois de Juin

M. Hénault précise que les cours seront donnés jusqu'au 30 juin par les professeurs de la 6^{ème} à la 2de. Sur 124 enseignants, 20 -dont la plupart enseignant en 1^{ère} et terminale- seront soumis à la correction des examens. Les conseils de classe des classes de seconde seront tardifs (entre le 16 et 20 juin).

4/ Procédure d'élection des délégués.

A la demande de l'UPE sur la procédure de candidature et de choix des délégués, le Proviseur répond brièvement. Le document présenté ne pose pas de problème mais il ne souhaite pas que les parents délégués se substituent à l'Administration pour informer les familles des absences de professeurs.

5/Conférence sur l'alcool

M. Bournaud précise qu'une préparation aura lieu la semaine prochaine en interne.

6/ Troubles d'apprentissage

M. Panthène remercie les enseignants et M. Maillard pour la qualité de ce travail sur le suivi des élèves ayant des troubles d'apprentissage. Cette action s'inscrit pleinement dans le Projet d'Etablissement.

M. le Proviseur remercie l'ensemble des membres du Conseil du Secondaire.
Le Proviseur déclare que l'ordre du jour est épuisé et clôt la séance à 21h45

Le Président

Le Secrétaire de séance